

TEOREM

29 avenue Félix Viallet

38026 GRENOBLE Cedex 1

EXCO HESIO

**4 place du Champ de Foire
CS 80193**

42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 15 177 363,25 Euros

530 740 562 RCS Lyon

Siège social : 8 Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2018

TEOREM

29 avenue Félix Viallet

38026 GRENOBLE Cedex 1

EXCO HESIO

4 place du Champ de Foire
CS 80193

42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 15 177 363,25 Euros (à ce jour)

530 740 562 RCS Lyon

Siège social : 8 Chemin du Jubin – 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2018

A l'Assemblée Générale de la SA DELTA DRONE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DELTA DRONE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Faits caractéristiques de l'exercice » expose, au travers de plusieurs paragraphes successifs, les événements majeurs constatés sur la période de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tant en termes d'évolution stratégique et organisationnelle de la société, qu'en termes de croissance externe et qu'en termes des opérations de financement. Nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes comptables retenues. Par ailleurs, nous avons également examiné les données et les hypothèses retenues par la Direction dans la mise en œuvre d'un test de valeur d'actif, réalisé pour conforter les valeurs retenues dans les états financiers.
- Les autres notes de l'annexe aux comptes annuels, notamment celles intitulées « Règles et méthodes comptables » et « Compléments d'informations relatifs au bilan » décrivent les principales options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées et à la vérification par sondage de leur application. Nos travaux ont consisté également à vérifier que ces notes fournissent une information appropriée. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, et conformes à la réglementation française.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

.../...

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

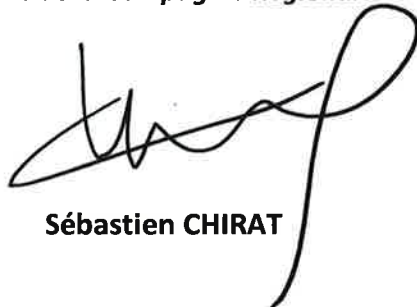
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

GRENOBLE et ROANNE, le 25 avril 2018.

Les Commissaires aux Comptes

TEOREM

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Sébastien CHIRAT

EXCO HESIO

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



Jean-Michel LANNES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	5 401	5 401					
	Frais de développement	4 609 665	4 294 992	314 673	171 186	143 487	83.82	
	Concessions, brevets et droits similaires	63 472	38 908	24 564	19 719	4 845	24.57	
	Fonds commercial (1)	2 006 110	2 006 110					
	Autres immobilisations incorporelles	1 035 830	567 122	468 708	22 031	446 677	NS	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	3 090 752	1 348 151	1 742 601	646 279	1 096 322	169.64	
	Immobilisations en cours	39 264		39 264		39 264		
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	7 686 288	2 849 870	4 836 417	5 667 424	831 007	14.66		
Créances rattachées à des participations	7 128 390	122 437	7 005 953	5 787 857	1 218 096	21.05		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 060 992	574 000	486 992	603 823	116 831	19.35		
Total II	26 726 164	11 806 992	14 919 172	12 918 320	2 000 852	15.49		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 343 274	89 088	1 254 186	617 184	637 003	103.21	
	Autres créances	617 295		617 295	601 592	15 703	2.61	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	72 902	2 252	70 650	72 527	1 877	2.59		
Disponibilités	1 368 727		1 368 727	2 519 021	1 150 294	45.66		
Charges constatées d'avance (3)	506 635		506 635	134 979	371 657	275.34		
Total III	3 908 833	91 340	3 817 493	3 945 302	127 809	3.24		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)	28 000		28 000		28 000		
	Ecarts de conversion actif (VI)				14	14	100.00	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		30 662 997	11 898 332	18 764 665	16 863 636	1 901 029	11.27	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 990 000
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 245 586)	11 245 586		6 673 231		4 572 355	68.52
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	36 792 561		30 793 416		5 999 144	19.48
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	102 296		102 296			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	231 517		231 517			
	Report à nouveau	25 351 182		19 960 804		5 390 378	27.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 458 771		5 390 378		5 068 392	94.03
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	5 812				5 812		
Total I	12 567 818		12 449 277		118 541	0.95	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	450 000		450 000			
Total II	450 000		450 000				
PROVISIONS	Provisions pour risques	506 212		307 514		198 698	64.61
	Provisions pour charges						
Total III	506 212		307 514		198 698	64.61	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	2 800 000		1 001 389		1 798 611	179.61
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	634 647		964 943		330 296	34.23
	Concours bancaires courants	2 698		2 249		449	19.96
	Emprunts et dettes financières diverses	70 561		110 628		40 067	36.22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	920 407		705 042		215 365	30.55
	Dettes fiscales et sociales	772 332		843 255		70 923	8.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	133		20 554		20 421	99.35	
Autres dettes	39 348		8 781		30 567	348.09	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	5 240 127		3 656 842		1 583 285	43.30
	Ecarts de conversion passif (V)	509		3		506	NS
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		18 764 665		16 863 636		1 901 029	11.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 381 512 3 348 046

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 190		1 190			1 190	
Production vendue de biens				26 572		26 572	100.00
Production vendue de services	1 558 677	57 325	1 616 002	1 594 079		21 923	1.38
Chiffre d'affaires NET	1 559 867	57 325	1 617 192	1 620 651		3 459	0.21
Production stockée							
Production immobilisée			190 583	652 461		461 878	70.79
Subventions d'exploitation			17 500	5 532		11 968	216.33
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 176	56 467		9 291	16.45
Autres produits			10 425	83		10 342	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 882 876	2 335 194		452 317	19.37
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			53 671	145 411		91 741	63.09
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 622 328	3 398 384		223 944	6.59
Impôts, taxes et versements assimilés			77 041	68 143		8 898	13.06
Salaires et traitements			2 232 748	1 518 251		714 497	47.06
Charges sociales			1 068 600	921 423		147 178	15.97
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 473 116	1 333 382		139 734	10.48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			88 288			88 288	
Dotations aux provisions							
Autres charges			14 815	815		14 000	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 630 608	7 385 809		1 244 798	16.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 747 731	5 050 616		1 697 116	33.60
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	189 411		79 799		109 612	137.36
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 010		26 157		17 148	65.56
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	112 576		1 947		110 629	NS
Différences positives de change	2 282		436		1 846	423.93
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 441		11 803		8 363	70.85
Total V	316 720		120 143		196 577	163.62
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 484 171		85 498		3 398 674	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	29 244		55 381		26 136	47.19
Différences négatives de change	2 647		4 034		1 387	34.39
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	16 064		28 539		12 475	43.71
Total VI	3 532 126		173 451		3 358 675	NS
2. Résultat financier (V-VI)	3 215 406		53 308		3 162 098	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 963 137		5 103 924		4 859 213	95.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 432		26 658		2 773	10.40
Produits exceptionnels sur opérations en capital	304 297		251 523		52 774	20.98
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	757 141		518 330		238 811	46.07
Total VII	1 090 869		796 511		294 358	36.96
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 132		33 595		4 537	13.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 151 020		447 272		703 748	157.34
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	209 651		412 172		202 522	49.14
Total VIII	1 398 802		893 039		505 763	56.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	307 933		96 528		211 405	219.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	187 701		189 927		2 226	1.17
Total des produits (I+III+V+VII)	3 290 466		3 251 848		38 617	1.19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 749 236		8 642 226		5 107 010	59.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 458 771		5 390 378		5 068 392	94.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 112 422 71 586

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 189 411

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 18 764 665.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 617 192.25 Euros et dégageant un déficit de 10 458 770.64- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Capital social, contrats d'Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions et rachat Bons de Souscription d'Actions :

Evolution du capital social :

La société DELTA DRONE a procédé au cours de l'exercice 2017 à plusieurs augmentations de capital portant ce dernier de 6 673 230,50 Euros à 11 245 585,75 Euros. Au 31 décembre 2017, le capital social de la société est composé de 44 982 343 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 0,25 Euros.

Les opérations d'augmentation de capital réalisées sur la période se résument de la manière suivante :

- Conversion d'Obligations Convertibles en Actions donnant lieu à la création de 17 243 831 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 Euros, soit un montant total d'augmentation de capital de 4 310 957,75 Euros ;
- Exercice de Bons de Souscription d'Actions donnant lieu à la création de 250 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 Euros, soit un montant total d'augmentation de capital de 62 500 Euros ;
- Attribution Gratuite d'Actions donnant lieu à la création de 795 590 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 Euros, soit un montant total d'augmentation de capital de 198 897,50 Euros.

Evolution des contrats d'Obligations Convertibles en Actions :

Il est à noter qu'au 31/12/2017, le second contrat d'Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions, conclu en mai 2015, a pris fin en février 2017, à la suite à la conversion des dernières Obligations Convertibles en Actions en circulation.

Afin de permettre le développement du Groupe et le financement de ses activités, le troisième contrat d'Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions, en octobre 2016, a donné lieu à l'émission, sur 2017, de 1 180 OCABSA de 10 000 euros de valeur nominale, totalement converties au 11 janvier 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Rachat de Bons de Souscription d'Actions :

En raison du volume important de BSA en circulation, le Conseil d'Administration a proposé de racheter les BSA, afférents aux contrats d'OCABSA de décembre 2014 et de mai 2015, à leur propriétaire, le fonds YA II CD, Ltd, sur la base d'une valorisation déterminée et arrêtée par un expert indépendant, le Cabinet HAF AUDIT & CONSEIL (membre de CROWE HORWATH INTERNATIONAL), désigné à cet effet.

En conséquence, le Conseil d'Administration, tenu en date du 27 juillet 2017, a décidé de racheter au fonds YA II CD, Ltd, l'ensemble des 6 123 239 BSA en circulation issus des contrats d'OCABSA de décembre 2014 et de mai 2015, au prix global de 990 000€.

Une mise à jour de la valeur de ces BSA a été réalisée au 31 décembre 2017 afin de tenir compte de l'évolution du cours de bourse de l'action DELTA DRONE, principale variable retenue dans le mode d'évaluation des BSA par l'expert indépendant ayant émis un rapport sur la valeur des bons lors de leur rachat par DELTA DRONE.

Dans ce cadre, une provision de 574 000 Euros a été constituée dans les comptes de la période.

Filiales et participations :

Fusion-absorption de la société DRONE SAFETY & LEGAL (D.S.L.) :

Dans le cadre de la rationalisation du Groupe DELTA DRONE, une fusion-absorption de la société DRONE SAFETY & LEGAL (D.S.L.), filiale à 100% de la société DELTA DRONE, a été décidée et entérinée sur la période, avec effet rétroactif au 1er janvier 2017.

Prise de contrôle de la société TECHI DRONE SAS :

Fin février 2017, le Groupe DELTA DRONE a procédé à l'acquisition de 51% du capital de TECHNI DRONE, ajoutant ainsi une brique supplémentaire à son dispositif de structuration du marché français des drones civils à usage professionnel.

Cette acquisition est induite par la consolidation de deux secteurs d'activité essentiels du Groupe DELTA DRONE :

- La formation des télépilotes professionnels de drones civils : ce pôle est désormais composé de la filiale ECOLE FRANÇAISE DU DRONE et la branche « formation » de TECHNI DRONE.
- Le développement du secteur « carrières » : le Groupe DELTA DRONE dispose dès à présent de références nombreuses, tant au niveau de groupes majeurs du secteur (EUROVIA, VICAT, EIFFAGE, LAFARGE, COLAS, TITANOBEL, GSM) que d'acteurs régionaux et locaux.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Prise de participation au sein de la société R-DRONE SAS :

La société DELTA DRONE a renforcé sa participation au sein de la société R-DRONE SAS, par le biais d'une augmentation de capital réalisée par conversion de créances. Ainsi, le pourcentage de détention de la société DELTA DRONE est passé de 0,1% à 17,5%.

Réorganisation du Pôle AER'NESS :

La société AER'NESS, constituée fin 2016, a fait l'objet d'une cession partielle de capital en 2017, tout en permettant à DELTA DRONE de rester le principal actionnaire et d'assurer la Présidence de la société.

Cette opération s'inscrit dans la mise en place d'un groupe pluridisciplinaire, dirigé par la société AER'NESS, dont les secteurs d'activité sont la sécurité, l'intérim et l'événementiel.

Afin de compléter les compétences du groupe AER'NESS, la société DELTA DRONE a cédé à la société AER'NESS, la totalité des actions détenues au sein de la société ECOLE FRANCAISE DU DRONE.

Prise de contrôle à 100% de la société DELTA DRONE AFRICA :

La société DELTA DRONE a finalisé, en date du 29 décembre 2017, l'acquisition de la totalité des actions de sa filiale DELTA DRONE AFRICA, jusqu'alors détenue à 50,1%.

Autres éléments d'importance de la période :

Qualification « Entreprise Innovante » de BPI FRANCE :

Les services de BPIFRANCE ont attribué la qualification « Entreprise innovante » à DELTA DRONE, pour une période de trois ans, à compter de l'année 2017. Cette qualification reconnaît ainsi le caractère innovant des produits, procédés ou techniques développés par DELTA DRONE.

La reconnaissance de ce caractère innovant est définitivement acquise vis-à-vis de tous Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (F.C.P.I.) désirant procéder à un investissement dans le capital de DELTA DRONE durant la période triennale d'attribution de la qualification.

L'obtention de ce label récompense la pertinence et l'implication de DELTA DRONE dans la Recherche & Développement pour concevoir des solutions sur-mesure à destination de ses marchés cibles : agriculture, inspection industrielle, visite virtuelle de site, hydrologie et topographie minière.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Contrôles des Administrations :

Au cours du premier semestre 2017, le contrôle fiscal de la société DELTA DRONE, initié en 2016, sur la période allant de 2013 à 2015, a été finalisé par l'Administration.

Portant sur l'ensemble de la comptabilité de la société et plus particulièrement sur les demandes Crédit Impôt Recherche (C.I.R.) déposées pour la période contrôlée, l'Administration a notifié à la société un reversement de 35 K€.

Ce reversement, accepté par la société, a fait l'objet de la constitution d'une charge à payer, le règlement des droits auprès de l'Administration étant intervenu au cours du mois de janvier 2018.

Par ailleurs, la société DELTA DRONE a fait l'objet également d'un contrôle URSSAF. Les travaux réalisés par l'Inspectrice ont donné lieu à l'envoi d'une lettre d'observation, dont les conséquences financières s'élèvent à 23,4 K€. Une provision de ce montant a été constituée dans les comptes 2017, dans l'attente de la finalisation des échanges en cours avec les URSSAF.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Evolution du contrat d'Obligations Convertibles en Actions, conclu en octobre 2016 :

En janvier 2018, les 280 Obligations Convertibles en Actions en circulation à la clôture des comptes, ont été intégralement converties.

Par ailleurs, 500 nouvelles OCABSA ont été tirées, respectivement en date du 8 janvier et du 22 février 2018, dont 90, ont d'ores et déjà été converties à la date de rédaction de la présente annexe.

Enfin, des Bons de Souscription d'Action ont été exercés postérieurement à la date d'arrêté des comptes, donnant lieu à la création de 5 217 326 actions sur les mois de janvier et février 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations générales complémentaires

Note spécifique sur les Bons de souscription de parts créateur d'entreprise, les Bons de souscription d'actions et l'Attribution d'Actions Gratuites :

Bons de souscription de parts créateur d'entreprise (BSPCE)

Le nombre de BSPCE au 31 décembre 2017 est de 179 000 bons et se décompose ainsi :

- BSPCE 2012 : Il n'y a plus aucun bon en circulation, ces derniers étant devenus caduques de plein droit au 31 décembre 2016.
- BPSCE 2013 : Il n'y a plus aucun bon en circulation, ces derniers étant devenus caduques de plein droit au 31 décembre 2017.
- BSPCE 2015 : Le Conseil d'administration du 16 décembre 2015 a attribué 300 000 bons, exerçables entre le 1er juillet 2019 et le 31 décembre 2019, avec une parité de 1 soit 300 000 actions.

121 000 bons ont été annulés et ne pourront plus être exercés par leur titulaire en raison de la rupture de leur contrat de travail, induisant 179 000 bons exerçables au 31 décembre 2017.

Bons de souscription d'Actions FLY-N-SENSE :

Les 1 546 983 BSA émis à l'occasion de l'opération de prise de contrôle de la société DELTA DRONE ENGINEERING (ex FLY-N-SENSE) étaient exerçables jusqu'au 29 novembre 2017. Ils sont donc devenus caduques de plein droit au 31 décembre 2017.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Bons de souscription d'actions (BSA)

Les BSA en circulation et afférents au troisième contrat d'Obligations Convertibles en Actions avec Bons de Souscription d'Actions, s'élèvent au 31 décembre 2017 à 14 281 590.

Attribution d'Actions Gratuites :

L'Attribution d'Actions Gratuites décidée par le Conseil d'administration du 30 juin 2017, ne sera définitivement réalisée à l'issue d'une période d'un an. Le nombre potentiel d'actions concerné au 31 décembre 2017, s'élève à 712 655.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 59 416 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 59 416 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	59 416
Total	59 416

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 424 483		190 583
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 599 201		528 242
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements divers	1 331 860		1 799 161
Matériel de transport	737		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	238 731		67 595
Immobilisations corporelles en cours			39 264
TOTAL	1 571 328		1 906 020
Autres participations	11 546 257		6 560 321
Prêts, autres immobilisations financières	689 306		1 027 113
TOTAL	12 235 563		7 587 434
TOTAL GENERAL	20 830 575		10 212 279

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			4 615 067	4 615 067
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles		22 031	3 105 412	3 105 412
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		297 744	2 833 278	2 833 278
Matériel de transport			737	737
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		49 588	256 738	256 738
Immobilisations corporelles en cours			39 264	39 264
TOTAL		347 331	3 130 016	3 130 016
Autres participations		3 291 900	14 814 677	14 814 677
Prêts, autres immobilisations financières		655 428	1 060 992	1 060 992
TOTAL		3 947 328	15 875 669	15 875 669
TOTAL GENERAL		4 316 690	26 726 164	26 726 164

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	3 083 529	793 514	0	3 877 043
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	36 298	54 689	0	90 987
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 564	1 564	
Installations générales agencements aménagements divers	788 943	553 320	145 152	1 197 111
Matériel de transport	737			737
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 645	70 029	49 497	145 177
TOTAL	914 325	624 913	196 213	1 343 025
TOTAL GENERAL	4 034 151	1 473 116	196 213	5 311 054

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	793 514				
Autres immob.incorporelles TOTAL	54 689				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 564				
Instal.générales agenc.aménag.divers	553 320				
Matériel de bureau informatique mobilier	70 029				
TOTAL	624 913				
TOTAL GENERAL	1 473 116				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations		118 000	90 000	28 000

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		5 812	0		5 812
TOTAL		5 812			5 812

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	307 500	175 245			482 745
Pertes de change	14		14		
Autres provisions pour risques et charges		23 467			23 467
TOTAL	307 514	198 712	14		506 212

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 690 922		746 418		2 944 504
Sur immobilisations corporelles	10 723	5 127	10 723		5 127
Sur titres de participation		2 849 870			2 849 870
Sur autres immobilisations financières	176 459	632 540	112 562		696 437
Sur comptes clients	800	88 288			89 088
Autres provisions pour dépréciation	491	1 761	0		2 252
TOTAL	3 879 395	3 577 586	869 703		6 587 278
TOTAL GENERAL	4 186 909	3 782 110	869 717		7 099 302

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		88 288			
financières		3 484 171	112 576		
exceptionnelles		209 651	757 141		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 128 390	0	7 128 390
Autres immobilisations financières	1 060 992	990 000	70 992
Clients douteux ou litigieux	59 549	59 549	
Autres créances clients	1 283 725	1 283 725	
Personnel et comptes rattachés	16 291	16 291	
Impôts sur les bénéfices	129 314	129 314	
Taxe sur la valeur ajoutée	386 828	386 828	
Divers état et autres collectivités publiques	3 500	3 500	
Groupe et associés	3 072	3 072	
Débiteurs divers	78 291	78 291	
Charges constatées d'avance	506 635	506 635	
TOTAL	10 656 587	3 457 205	7 199 382

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 800 000	2 800 000		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 698	2 698		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 084 647	776 032	308 615	
Fournisseurs et comptes rattachés	920 407	920 407		
Personnel et comptes rattachés	164 234	164 234		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	227 274	227 274		
Taxe sur la valeur ajoutée	282 709	282 709		
Autres impôts taxes et assimilés	98 115	98 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	133	133		
Groupe et associés	70 561	70 561		
Autres dettes	39 348	39 348		
TOTAL	5 690 127	5 381 512	308 615	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 329 805			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Nombre d'actions au 31/12/2	0.2500	26 692 922			26 692 922
Conversion OC-2nd contrat	0.2500		2 139 151		2 139 151
Exercice BSA - 2nd contrat	0.2500		250 000		250 000
Conversion OC-3ème contrat	0.2500		15 104 680		15 104 680
Actions gratuites attribuées	0.2500		795 590		795 590

Au 31 décembre 2017, le capital est composé de 44 982 343 actions de 0.25 euro de nominal.

Il est rappelé que la société a opté, lors de la réalisation des opérations d'augmentation de capital, pour la méthode préférentielle consistant en l'imputation des frais engagés pour lesdites opérations sur la prime d'émission constatée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	5 401	100.00
Total général	5 401	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Les frais de recherche et de développement correspondent à l'effort réalisé par l'entreprise pour son propre compte. Ils sont constatés à l'actif lorsqu'ils remplissent simultanément les conditions suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement des projets en vue de leur mise en service ;
- L'intention d'achever les projets concernés en vue de leur utilisation ;
- La capacité à utiliser les projets développés ;
- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Les projets ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale, en générant des avantages économiques futurs probables ;
- La société dispose de la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables aux projets en cours de développement.

L'ensemble des dépenses engagées constitue exclusivement des frais de développement par opposition aux frais de recherche fondamentale.

L'enregistrement des frais à l'actif se fait sur la base des coûts directs de chaque projet, auxquels s'ajoute une quote-part de frais généraux évaluée comme le rapport entre les frais généraux et la somme des coûts de l'entreprise. Cette quote-part est calculée en fin d'année pour application sur l'exercice suivant.

Les frais de recherche et de développement sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Seuls les frais engagés au titre de développements effectués dans le cadre de la mise au point du système DDCIS ont une valeur supérieure à 0, les anciens projets ne répondant plus aux critères d'activation ont été ramenés à une valeur nette égale à 0.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Mali de fusion Uasci 2013			2 006 110	2 006 110	2 006 110
Total			2 006 110	2 006 110	2 006 110

Le fonds de commerce, correspond au mali de fusion d'Uasci constaté en 2013, est déprécié à 100% depuis l'exercice 2014.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Concessions et droits similaires	17 847	6.47
Logiciels	45 625	82.75

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais accessoires à l'acquisition des titres immobilisés font l'objet d'une activation en immobilisations financières et sont amortis par voie d'amortissements dérogatoires, prorata temporis, sur une durée de 5 ans. Au 31 décembre 2017, le montant des frais accessoires nets d'amortissement dérogatoires s'élèvent à 28 738 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Ainsi, comme indiqué au paragraphe « Faits caractéristiques de la période », les Bons de Souscription Actions acquis sur la période et afférents aux contrats d'OCABSA de décembre 2014 et de mai 2015, au prix global de 990 000 euros, ont fait l'objet d'une dépréciation de 574 000 euros.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
23/11/17 Oblig. convertibles T3	130	10 000	
19/12/17 Oblig. Convertibles T4	150	10 000	

Les Obligations Convertibles en Actions (OCA) ne portent pas d'intérêt et ont une maturité de 6 mois à compter de leur date d'émission.

Les OCA non converties seront remboursées sur la base de leur valeur nominale.

La valeur unitaire des OCA est fixée à 10 000 €

Les OCA sont émises avec une prime d'émission de 1%, soit une valeur d'émission de 9 900 € par OCA.

La parité de conversion des OCA en actions ordinaires est fixée selon la formule : $N = V_n / P$

Avec :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

"N" : le nombre d'actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0.25 €

"Vn" : La valeur nominale d'une OCA

"P" : 93% du plus bas des 10 cours quotidiens précédant la conversion.

Le solde de l'emprunt obligataire convertible en actions au 31 décembre 2017 correspond à la souscription des tranches 3 et 4 du contrat OCABSA d'octobre 2016.

Les 180 OCA en circulation à la clôture ont été intégralement converties au cours du mois de janvier 2018.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	189 010
Créances clients et comptes rattachés	1 045 455
Autres créances	74 787
Valeurs mobilières de placement	4 647
Disponibilités	118
Total	1 314 017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 571
Dettes fiscales et sociales	493 960
Autres dettes	962
Total	672 199

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	506 635
Total	506 635

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art 831-3)

Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	118 000	90 000	28 000

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Dettes d'exploitation				509
Total				509

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 836 417		
Créances rattachées à des participations	7 005 953		
Créances clients et comptes rattachés	1 045 454		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	134 338		
Autres dettes	38 386		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	12 449 277
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	12 449 277
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 449 277
Variation en cours d'exercice	
Variation du capital	4 572 355
Variation des primes, réserves, report à nouveau	608 766
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	5 812
Autres variations	5 068 392-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	12 567 818
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	118 541
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	118 541

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 532 126	316 720
Dont entreprises liées	3 484 172	301 972

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 56 635 euros :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 38 000 euros
- honoraires facturés au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 18 635 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	550 516
Total	550 516

Le fonds de commerce a été donné en garantie de quatre emprunts :

- Emprunt CERA : 150 000 euros le 1er octobre 2012
- Emprunt CERA : 950 000 euros le 5 mai 2013
- Emprunt CERA : 252 000 euros le 31 décembre 2013
- Emprunt CA : 100 000 euros le 16/04/2014

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Avals cautions accordés	301 905
Emprunt convertible en actions	2 800 000
Total	3 101 905

Les cautions reçues s'élèvent à 781 200 euros et correspondent à :

- Une caution Oséo pour 60% de l'emprunt CERA de 950 000 €
- Une caution Bpi France pour 60% de l'emprunt CERA de 252 000 €
- Une caution Bpi France pour 60% de l'emprunt CA de 100 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			307 724	35 150	342 874
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			19 780	26 216	45 996
- dotations de l'exercice			62 941	6 839	69 780
Total			82 721	33 055	115 776
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			29 992	31 740	61 732
- exercice			93 848	8 280	102 128
Total			123 840	40 020	163 860
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			136 452	1 380	137 832
- entre 1 et 5 ans			149 063		149 063
Total			285 515	1 380	286 895
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				5 304	5 304
- à plus de 5 ans			3 077		3 077
Total			3 077	5 304	8 381
Montant en charge sur l'exercice			102 362	10 060	112 422

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont estimés à partir d'un calcul actuariel conforme à la recommandation CNC 2003-R.01. Ces engagements s'élèvent à 88 764 €.

Ils correspondent à la valeur probable de la dette de l'entreprise à l'égard de chacun de ses salariés. Le calcul des droits à la retraite par les salariés est déterminé à partir des conventions et accords en vigueur.

La société n'a pas d'autres engagements significatifs en matière sociale.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	14 432
50 à 54 ans	6 à 10 ans	21 148
40 à 49 ans	11 à 20 ans	38 674
30 à 39 ans	21 à 30 ans	12 693
moins de 30 ans	plus de 30 ans	1 817
Engagement total		88 764

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 2.5%
- taux d'actualisation 1.30%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
Delta Drone	SA	11 245 586	Dardilly

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- SAS Ecole Française du Drone
- SAS MTSI
- SAS Hydrogéosphère
- SAS Aer'Ness
- SAS Delta Drone Engineering
- SAS Techni Drone
- Delta Drone Maroc
- Delta Drone Africa
- Delta Drone South Africa
- Delta Drone USA
- Ddrone Invest
- Delta Drone America
- Alternative Sécurité
- Aer'Ness Event
- Aer'Ness Interim
- Rocket Mine Ghana
- Rocket Mine South Africa

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS MTSI	19 992	237 087	100.00	1 375 238	750 586	393 176		811 911	306 413	
- SAS DELTA DRONE ENGINEERING	19 997	288 373	100.00	5 140 429	3 146 177	458 871		1 685 680	426 355	
- HYDROGEOSPHERE	20 000	370 330	100.00	225 900	41 000	477 638		314 317	370 330	
- DELTA DRONE SOUTH AFRICA	68	86 313	100.00	70	70	1 605 796		19 825	71 079	
- DELTA DRONE AFRICA	1 985	673 714	100.00	116 023	116 023	526 297		24 866	217 142	
- DELTA DRONE INVEST	18	215 455	100.00	18	18	1 821 901			19 126	
- DELTA DRONE USA	18	41 047	100.00	18	18	66 171			23 476	
- SA DELTA DRONE MAROC	27 399	22 289	99.93	27 263	27 263	114 573		88 182	6 552	
- SAS TECHNI DRONE	13 000	1 115 780	51.00	409 232	409 232	601 264		852 041	823 012	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS AER'NESS	1 000	113 952	42.50	425	425	380 000			116 468	
- PHOENIX DRONES	14 720		32.15	47 012	47 012	11 008				
- DRONE AMPLITUDE	14 720		32.13	47 002	47 002	15 008				
- HULI	14 420		30.72	44 002	44 002	20 008				
- SOLUTION DRONE	14 420		30.72	44 002	44 002	32 508				
- DRONE POWER	13 820		27.71	38 002	38 002	8				
- SOLUDRONE	13 520		26.11	35 002	35 002	8				
- DRONE AMS	13 310		24.94	32 902	32 902	8				
- RPL VISION	13 220		24.43	32 002	32 002	8				
- LOGIC DRONE	11 120		10.10	11 002	11 002	8				
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

A la date de la rédaction de la présente annexe nous ne disposons pas encore des comptes 2017 des sociétés liées groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Remboursement assurance	991	77100000
- Gain de cause suite jugement	28 440	77180000
- Produits cessions éléments actif	168 822	77520000
- Produits cessions éléments financiers	135 475	77560000
- Reprise exceptionnelle	757 141	78710000
Total	1 090 869	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	180	67100000
- Pénalités	7 967	67120000
- Provision contrôle Urssaf	29 985	67180000
- VNC éléments actif	280 826	67500000
- VNC éléments actif financier	805 262	67560000
- Malis rachat titres Delta Drone	64 932	67830000
- Dépréciation Delta H	5 127	68710000
- Amortissements dérogatoires	5 812	68725000
- Provision pour litiges	198 712	68750000
Total	1 398 803	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transfert de charges dont avantage en nature	48 777
IJSS	1 601
Total	47 176

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 817 294	2 626 630	3 963 105	6 673 231	11 245 586
Nbre des actions ordinaires existantes	1 817 294	10 506 520	15 852 421	26 692 922	44 982 343
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	260 615	460 092	1 157 234	1 620 651	1 617 192
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	2 085 326-	6 633 870-	3 793 308-	3 889 677-	5 885 562-
Participation des salariés au titre de l'exercice	350 394-	283 401-	262 053-	189 927	187 701
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué	2 500 286-	12 884 772-	4 574 448-	5 390 378-	10 458 771-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0.95-	0.60-	0.22-	0.15-	0.14-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.38-	1.23-	0.29-	0.20-	0.23-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					44
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 002 631	2 589 748	1 351 377	1 518 251	2 232 748
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	595 141	870 407	487 991	921 423	1 068 600